



Bulletin Officiel

N° 3938 Vendredi 16 Septembre 2011

— 16^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DES SOCIETES

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS - EMPRUNT OBLIGATAIRE « UIB – 2011-1 » - 2

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

EMPRUNT OBLIGATAIRE TUNISIE LEASING 2011-2 2-5

COURBE DES TAUX 6

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 7-8

ANNEXE I

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRÊTES AU 31 DECEMBRE 2010

SOCIETE TUNISIENNE DE L'AIR – TUNISAIR –

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRÊTES AU 30 JUIN 2011

SOCIETE TUNISIENNE DES MARCHES DE GROS -SOTUMAG-

ANNEXE III

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30/06/2011

- INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV

AVIS DES SOCIETES

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

EMPRUNT OBLIGATAIRE «UIB 2011-1 »

Axis Capital Bourse, intermédiaire en bourse, porte à la connaissance du public que les souscriptions à l'emprunt obligataire « UIB 2011-1 » de D. 50 000 000, ouvertes au public le 15 août 2011, ont été clôturées le **9 septembre 2011**.

2011 - AS -913

AVIS DES SOCIETES

VISAS du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3^{ème} trimestre 2011 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 octobre 2011.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

EMPRUNT OBLIGATAIRE TUNISIE LEASING 2011-2

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de TUNISIE LEASING réunie le 03 juin 2010 a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires d'un montant total ne dépassant pas 100 millions de dinars dans un délai de deux ans et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Dans le cadre de cette autorisation, la société a émis 2 emprunts obligataires « TL 2010-2 » pour un montant de 30 millions de dinars décidé par le conseil d'administration réuni le 26/08/2010 et « TL 2011-1 » pour un montant de 30 millions de dinars décidé par le conseil d'administration réuni le 25/12/2010.

Le conseil d'administration réuni le 19 avril 2011 a décidé d'émettre, dans le cadre de l'autorisation susvisée, un troisième emprunt obligataire « TUNISIE LEASING 2011-2 » d'un montant de 30 millions de dinars. Les caractéristiques et les conditions de cette émission ont été fixées tout en prévoyant une durée entre 5 et 10 ans et des taux d'intérêts qui varient entre TMM+0,5% et TMM+1,25% brut l'an pour le taux variable et entre 5% et 6,5% brut l'an pour le taux fixe avec précision que : « les taux seront fixés par la Direction Générale à la veille de l'émission pour tenir compte de la situation du marché ». A cet effet, la Direction Générale a fixé la durée de l'emprunt à 5 ans et les taux d'intérêts à TMM+1,25% brut l'an pour le taux variable et 5,95% brut l'an pour le taux fixe.

Dénomination de l'emprunt : «TUNISIE LEASING 2011-2»

Montant : 30.000.000 dinars divisés en 300 000 obligations de 100 dinars chacune.

Prix d'émission : 100 dinars par obligation.

Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Forme des obligations : Toutes les obligations sont nominatives.

Taux d'intérêt : Les obligations «TUNISIE LEASING 2011-2» seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur :

- Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +1,25% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 125 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois d'octobre de l'année N-1 au mois de septembre de l'année N.
- Taux fixe : 5,95% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

La marge actuarielle (taux variable) : La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de juillet qui est égale à 4,5858% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 5,8358%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 1,25% et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Le taux de rendement actuariel (taux fixe) : C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 5,95% l'an pour le présent emprunt.

Durée : Les obligations seront émises pour une durée totale de 5 ans.

Durée de vie moyenne : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée est de 3 ans pour le présent emprunt.

Duration de l'emprunt : La duration de l'emprunt obligataire « TUNISIE LEASING 2011-2 » est égale à 2,785 années.

Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions seront décomptés et déduits du prix de souscription.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le 29/10/2011.

Amortissement : Toutes les obligations émises seront remboursables à partir de la première année suivant la date limite de clôture des souscriptions d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation.

L'emprunt sera amorti en totalité le 29/10/2016.

Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le 29 octobre de chaque année.

Le premier remboursement en capital et le premier paiement annuel des intérêts auront lieu le 29/10/2012.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital sont effectués auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.

Période de souscriptions et de versements : Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le 13/09/2011 et clôturées sans préavis au plus tard le 29/10/2011.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis.

En cas de non placement intégral de l'émission et passé le délai de souscription, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public : Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du 13/09/2011 aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence du siège, Agence Jérusalem, Marsa, Sfax, Sousse, Nabeul et Djerba) et des autres intermédiaires en bourse.

Tenue des comptes en valeurs mobilières : L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre des obligations détenues et la tenue du registre des obligations de l'emprunt « TUNISIE LEASING 2011-2 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par TUNISIE VALEURS, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité y afférente.

Fiscalité des titres : Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS, sont déductibles de la base imposable, les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre de comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la caisse d'épargne nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de mille cinq cent dinars (1500 Dt) sans que ce montant n'excède mille dinars pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la caisse d'épargne nationale de Tunisie.

Garanties bancaires : Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation de la société: En date du 22 avril 2010, l'agence de notation Fitch Rating a confirmé les notes attribuées sur l'échelle nationale à Tunisie Leasing à BBB+ (tun) pour la note à long terme avec perspective d'évolution stable et F2 (tun) pour la note à court terme.

Dans un communiqué de presse en date du 04 juillet 2011, l'agence internationale de notation Fitch Ratings a mis sous surveillance négative la notation de Tunisie Leasing au vu du contexte économique instable.

Dans sa lettre de notation, datée du 10 août 2011, cette surveillance négative a été maintenue sur les notes à long et court terme attribuées à TL.

Le maintien de la surveillance négative reflète la persistance de tensions sur le marché obligataire tunisien, et d'un environnement économique déprécié, malgré des signes de stabilisation enregistrés au second trimestre 2011.

Les notes nationales attribuées par Fitch Ratings à Tunisie Leasing reposent sur la qualité intrinsèque de la société. Fitch a placé les notes de Tunisie Leasing sous surveillance négative en raison du resserrement de sa liquidité dû à la situation difficile que connaît le marché obligataire local depuis janvier 2011.

Les notes ont fait l'objet des décisions suivantes :

Note nationale à long terme : BBB+ (tun) ; maintien de la surveillance négative.

Note nationale à court terme : F2 (tun) ; maintien de la surveillance négative.

La note nationale BBB indique des créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes « + » et « - » indiquent des nuances de qualité.

La note nationale F2 indique des créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est satisfaisante, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, la marge de sécurité est moins importante que pour les créances notées F1.

Notation de l'émission : L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note BBB+(tun) sous surveillance négative à l'emprunt objet de la présente note d'opération en date du 17/08/2011.

La note BBB+ à long terme correspond, sur l'échelle de notation de Fitch Ratings, à des créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes + et - marquent des nuances de qualité.

TUNISIE LEASING s'engage à continuer à se faire noter pendant toute la durée de l'emprunt, afin d'assurer aux obligataires et aux cessionnaires des obligations une information régulière sur sa situation financière. Elle s'engage également à tenir une communication financière au moins une fois par an.

- Suite -

Lieu où peuvent être consultés les documents de la société : Siège social de la société, Centre Urbain Nord, Avenue Hedi KARRAY 1082 Tunis Mahrajène.

Cotation en bourse : Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, TUNISIE LEASING s'engage à demander l'admission des obligations souscrites au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par la STICODEVAM : TUNISIE LEASING s'engage dès la clôture de l'emprunt « TUNISIE LEASING 2011-2 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire : Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe.

Tribunaux compétents en cas de litige : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, le paiement et l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive des tribunaux de Tunis I.

Un prospectus d'émission et d'admission au marché obligataire de la cote de la bourse constitué de la note d'opération visée par le CMF sous le numéro **11/752** en date du **26/08/2011**, du document de référence enregistré par le CMF sous le numéro **004/11** en date du **26/08/2011** et, pour tout placement sollicité après le 20 octobre 2011, des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3^{ème} trimestre 2011 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, est mis à la disposition du public sans frais auprès de TUNISIE LEASING, Centre Urbain Nord, Avenue Hedi KARRAY 1082 Tunis Mahrajène, auprès de TUNISIE VALEURS –Intermédiaire en bourse- Immeuble Intergra - Centre Urbain Nord, 1082 Tunis Mahrajène et de tous les intermédiaires en bourse, ainsi que sur le site Internet du CMF : www.cmf.org.tn.

AVIS

COURBE DES TAUX DU 16 SEPTEMBRE 2011

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	3,812%		
TN0008002487	BTC 52 SEMAINES 28/02/2012		3,983%	
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,000%	1 009,013
TN0008002495	BTC 52 SEMAINES 27/03/2012		4,013%	
TN0008002503	BTC 52 SEMAINES 24/04/2012		4,042%	
TN0008002529	BTC 52 SEMAINES 29/05/2012		4,078%	
TN0008002545	BTC 52 SEMAINES 07/08/2012		4,152%	
	BTC 52 SEMAINES 04/09/2012	4,181%		
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"	5,156%		997,373
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		5,337%	1 014,336
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		5,493%	1 046,357
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		5,566%	1 067,610
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		5,747%	1 037,088
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"	6,082%		967,514
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		6,099%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		6,121%	1 029,418
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,163%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"	6,170%		960,087
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,213%	1 051,501
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,216%		951,720

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION								
SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	135,352	138,284	138,294		
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE								
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,214	1,241	1,242		
SICAV MIXTES DE CAPITALISATION								
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	32,630	33,494	33,497		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	44,802	45,861	45,864		
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE								
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	28/03/08	163,775	155,105	155,265		
7	FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS GESTION	28/03/08	669,080	535,905	536,008		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	140,431	125,932	125,891		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	130,841	124,332	124,307		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	116,956	113,397	113,415		
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	115,164	111,336	111,372		
12	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	109,195	92,229	92,147		
13	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	165,054	150,841	151,192		
14	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	95,368	96,393	96,132		
15	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	-	101,130	101,137		
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE								
16	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 279,506	1 270,157	1 269,546		
17	FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	05/02/04	2 218,986	2 165,069	2 164,244		
18	FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	107,368	106,717	106,692		
19	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	122,479	110,176	109,956		
20	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	122,906	118,684	118,858		
21	FCP FINA 60	FINACORP	28/03/08	1 153,132	1 162,765	1 164,444		
22	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	129,272	120,754	119,427		
23	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,956	14,289	14,259		
24	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	23/03/09	5 844,815	5 710,261	5 698,801		
25	FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15/01/08	6 613,950	6 616,579	6 603,219		
26	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,293	2,145	2,141		
27	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,846	1,796	1,799		
28	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,162	1,072	1,080		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
SICAV OBLIGATAIRES								
29	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	31/05/11	4,160	108,201	106,772	106,782
30	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02/10/95	23/03/11	3,758	104,529	103,318	103,329
31	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	15/03/11	3,741	105,198	104,125	104,147
32	ATTIJARI OBLIGATAIRES SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	10/05/11	3,719	103,030	102,047	102,056
33	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	04/04/11	4,309	103,814	102,222	102,233
34	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	30/05/11	3,301	107,102	106,282	106,291
35	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	09/05/11	3,997	103,928	102,727	102,738
36	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	18/04/11	3,925	103,973	102,848	102,859
37	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	18/04/11	3,882	104,106	102,994	103,004
38	MILLENium OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	30/06/11	3,730	105,976	104,587	104,599
39	GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	16/05/11	4,000	102,920	101,573	101,574
40	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	21/03/11	4,067	104,302	103,080	103,092
41	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	31/05/11	3,622	104,065	102,968	102,978
42	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07/10/98	19/05/11	3,588	106,546	105,548	105,557
43	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	11/04/11	3,798	106,200	104,850	104,859
44	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	27/05/11	2,720	102,642	102,074	102,082
45	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	27/04/11	3,597	102,948	101,839	101,848
46	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	27/05/11	3,910	104,540	103,230	103,240
47	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	16/05/11	3,915	102,457	101,308	101,316
48	POSTE OBLIGATAIRES SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	25/05/11	6,167	106,156	102,325	102,333

TITRES OPCVM**TITRES OPCVM****TITRES OPCVM****TITRES OPCVM**

49	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	27/05/11	3,415	104,166	102,921	102,930
50	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	16/05/11	3,963	102,745	101,498	101,509
51	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	05/05/11	3,774	104,552	103,241	103,250
52	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	27/05/11	3,497	104,763	103,762	103,769
53	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	25/05/11	3,291	102,001	101,069	101,079
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
54	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	31/05/11	0,370	10,536	10,419	10,420
55	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	23/05/11	4,084	104,067	102,604	102,614
56	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	-	-	100,000	101,720	101,730
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
57	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	4,185	102,112	100,472	100,538
SICAV MIXTES								
58	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	31/05/11	0,880	75,602	74,592	74,517
59	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/11	2,808	155,524	144,213	144,144
60	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/11	31,572	1 553,686	1 426,703	1 426,328
61	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	18/04/11	2,720	112,581	113,084	112,830
62	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	01/11/01	18/04/11	1,563	116,359	114,739	114,558
63	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08/12/93	09/05/11	0,755	95,575	86,542	86,797
64	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	21/03/11	0,375	16,523	16,057	16,064
65	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	27/04/11	4,334	277,442	264,165	264,733
66	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	16/05/11	2,012	51,249	45,247	45,160
67	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	28/05/10	0,184	2 257,144	2 203,817	2 206,993
68	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	12/05/11	1,386	78,987	76,782	76,734
69	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	10/05/11	1,293	58,113	57,025	56,960
70	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	25/05/11	1,516	103,331	100,128	100,037
71	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	25/05/11	1,992	113,779	108,823	108,657
72	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	25/05/11	0,115	110,018	100,301	100,141
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
73	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	31/05/11	0,210	11,692	11,615	11,622
74	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	31/05/11	0,160	12,686	12,539	12,541
75	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	31/05/11	0,030	16,636	16,765	16,760
76	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	31/05/11	0,270	17,197	16,491	16,479
77	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	10/05/11	0,102	12,356	11,514	11,518
78	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	04/07/11	1,681	131,919	122,934	122,756
79	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	04/07/11	1,058	127,744	122,814	122,724
80	FCP OPTIMUM ÉPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	-	-	-	10,155	10,154
81	FCP DELTA ÉPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	28/04/11	0,942	128,457	113,540	113,276
82	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	27/05/11	0,137	20,621	19,098	19,125
83	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	-	-	-	100,960	101,089
84	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	-	102,139	102,428
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
85	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	08/06/11	3,925	102,358	98,216	98,559
86	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	-	-	-	106,778	105,623
87	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	18/04/11	3,064	150,176	138,954	139,047
88	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	06/06/11	0,045	10,417	10,078	10,150
89	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	1,870	123,909	111,845	111,920
90	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	3,135	117,002	112,161	112,864
91	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	-	-	100,000	101,506	101,403
92	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	-	-	100,000	101,232	100,773
93	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	0,011	184,646	186,299	184,013
94	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	0,195	162,241	164,908	163,570
95	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	2,611	140,166	141,972	141,468
96	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	30/05/11	177,508	10 740,784	10 173,658	10 059,422
97	MAC ÉPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	192,968	196,467	193,896
98	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	109,114	129,673	130,002
99	FCP SMART EQUITY	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	-	-	1 439,547	1 413,921	1 412,230
100	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	-	103,409	104,506
101	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	107,049	96,518	96,445
102	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	20/07/11	2,927	107,735	111,056	110,705
103	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	31/05/11	71,780	10 395,971	9 971,867	9 972,389

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

courriel : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Mohamed Férid EL KOBBI

**IMPRIMERIE
du
CMF**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

SOCIETE TUNISIENNE DE L'AIR -TUNISAIR-

Siège Social : Boulevard du 7 Novembre 1987 -2035 Tunis-

La Société Tunisienne de l'Air -Tunisair - publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2010 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 23 septembre 2011. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes Abdelmajid DOUIRI (IMI Consulting) et Raja Ismaïl (Audit Management & Tax Advising).

BILAN CONSOLIDE 2010

(En dinars Tunisien)	Notes	2010	2009
Goodwill		-	-
Autres immobilisations incorporelles		2 995 217	2 084 775
Immobilisations corporelles		994 612 450	789 830 038
Titres mis en équivalence	1	15 665 887	16 195 322
Autres immobilisations financières		30 425 589	44 311 464
ACTIFS IMMOBILISES		1 043 689 144	852 421 599
AUTRES ACTIFS NON COURANTS	2	34 478 678	23 682 929
ACTIFS NON COURANTS		1 078 167 821	876 104 528
Stock		95 134 961	84 106 038
Clients et comptes rattachés		64 353 859	53 995 532
Autres actifs courants		141 609 934	152 475 912
Placements et autres actifs financiers		11 068 159	62 607 440
Liquidités et équivalents de liquidités		216 827 096	244 327 159
ACTIFS COURANTS		528 994 008	597 512 081
TOTAL BILAN		1 607 161 829	1 473 616 609
CAPITAUX PROPRES DU GROUPE		617 705 895	596 964 235
Capital de la société mère		106 199 280	106 199 280
Réserves consolidées	3	480 459 117	409 949 645
Résultats reportés consolidés	4	15 125 190	10 500 141
Résultat consolidé, part du groupe	5	15 922 308	70 315 169
INTERETS MINORITAIRES (IM)	6	-15 238 880	-4 859 757
Part des IM dans les capitaux propres des filiales		-11 025 956	-3 124 078
Part des IM dans les résultats des filiales		-4 212 925	-1 735 679
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		602 467 015	592 104 478
PASSIF NON COURANTS		506 631 832	428 399 749
Emprunts		451 005 996	384 989 845
Provisions	7	37 912 995	35 113 714
Autres passifs non courants		17 712 841	8 296 190
PASSIFS COURANTS		498 062 981	453 112 382
Fournisseurs et comptes rattachés		165 146 890	121 884 064
Autres passifs courants		200 652 061	197 010 223
Concours bancaires et Autres passifs financiers		132 264 030	134 218 095

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE 2010

(Du 1er janvier au 31 décembre 20010)		
(En Dinars Tunisien)	2010	2009
Revenus	1 163 798 510	1 099 390 180
Autres produits exploitation	64 851 889	62 625 782
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 228 650 399	1 162 015 962
Achats consommés	-310 208 169	-269 980 374
Charges de personnel	-190 462 326	-178 004 186
Redevances aéronautiques	-276 634 597	-263 379 079
Dotations aux amortissements et aux provisions	-107 780 739	-82 620 191
Autres charges d'exploitation	-308 787 319	-286 284 479
CHARGES D'EXPLOITATION	-1 193 873 150	-1 080 268 310
RESULTAT D'EXPLOITATION DES SOCIETES INTEGREES	34 777 248	81 747 652
Charges financières	-21 467 224	-17 368 122
Produits financiers	12 629 414	25 395 789
Autres gains (pertes) ordinaires	-5 359 385	-13 426 195
RESULTATS DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPÔTS	20 580 053	76 349 124
Impôts sur le résultat	-8 302 141	-8 900 367
RESULTAT DES SOCIETES INTEGREES	12 277 912	67 448 757
Dotations aux amortissements du Goodwill	-	-
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	-568 529	1 130 733
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	11 709 383	68 579 490
Intérêts minoritaires	4 212 925	1 735 679
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)	15 922 308	70 315 169

L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE 2010

(Du 1er janvier au 31 décembre 2010)

	31/12/2010	31/12/2009
(En Dinars Tunisien)		
Résultat net des sociétés Intégrées	12 277 912	67 448 757
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie		
Dotations aux amortissements et aux provisions	107 780 741	82 620 191
Impôts différés	264 781	653 626
Plus value de cession	-123 413	-11 235 260
Autres éléments transférés dans le processus d'investissement		-
Autres charges et produits sans incidence sur la trésorerie	9 113 013	13 891 181
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	129 313 034	153 378 495
(-) Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-75 347 891	-137 228 140
Flux de trésorerie net généré par l'exploitation	53 965 143	16 150 355
Acquisitions d'immobilisations	-170 228 285	-173 671 650
Cessions d'immobilisations	55 143 433	65 382 393
Intérêts et Dividendes reçus	9 718 430	14 711 683
Incidences des variations du périmètre		-
Flux de trésorerie net lié à l'investissement	-105 366 422	-93 577 574
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-2 894 002	-1 562 620
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-1 555 082	-1 172 308
Augmentation du capital en numéraire		44 000
Emprunts nouveaux	156 716 108	148 279 605
Remboursement d'emprunts	-131 935 389	-53 997 303
Flux de trésorerie net lié au financement	20 331 635	91 591 374
Incidence des variations de cours de change sur les liquidités	-3 719 069	-4 569 590
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	-34 788 713	9 594 565
Trésorerie nette d'ouverture	241 199 629	231 605 064
Trésorerie nette de clôture	206 410 915	241 199 629

NOTE AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**Référentiel comptable**

Les états financiers consolidés (EFC) ont été établis conformément aux normes comptables tunisiennes régissant la consolidation (NCT 35 à NCT 39) et selon la norme IAS 12 en ce qui concerne la comptabilisation des impôts différés.

Les chiffres sont exprimés en Dinars.

Choix des méthodes de consolidation

Pour définir la méthode de consolidation le groupe TUNISAIR a effectué les choix suivants :

- ✎ Ainsi pour AMADEUS SA : malgré la détention de l'actionnaire AMADEUS international de la substance du pouvoir en ce sens que le cœur du métier (savoir-faire) est entre ses mains, le groupe TUNISAIR a opté pour le critère de droit de vote (70%) du fait qu'il est plus conforme à l'esprit de la loi n° 2001-117 du 06/12/2001 sur les groupes de sociétés plutôt que le critère du pouvoir économique relevant plus des référentiels internationaux.
- ✎ Pour TUNISIE CATERING : celle ci est consolidée selon la méthode de la mise en équivalence ; qui était en concurrence avec la méthode de l'intégration globale car le pourcentage des droits de vote détenu (45%) pouvait, selon la présomption prévue par la loi n° 2001-117 du 06/12/2001, être considéré comme constituant un contrôle et ouvrir la voie à la consolidation globale. Toutefois, des accords internes entre les actionnaires prévoient que la gestion effective devrait toujours revenir à NEWREST, actionnaire à hauteur de 34%, ce critère expressément prévu par les textes tunisiens, a été retenu par le groupe pour le choix de la méthode de consolidation.
- ✎ Pour AISA : on a choisi la méthode de la consolidation proportionnelle suite au contrôle conjoint exercé sur celle-ci conformément à l'accord contractuel entre actionnaires (pacte des actionnaires en date du 05/06/2008).
- ✎ Pour toutes les autres sociétés du périmètre, il n'y avait aucune ambiguïté sur le choix du critère d'analyse du contrôle. La définition des méthodes de consolidation a été effectuée sur la base du pourcentage des droits de vote détenus.

Principales conventions, Méthodes et procédures comptables adoptées

- Les conventions comptables de base énoncées par le cadre conceptuel tunisien ont été respectées pour l'établissement des états financiers consolidés. Il en est principalement des conventions suivantes :
 - ✓ Les états financiers consolidés sont évalués au coût historique.
 - ✓ Le principe de la prééminence de l'économie sur le droit (et de la substance sur la forme) a été largement observé. Le retraitement des états financiers individuels a été effectué selon cette logique.
 - ✓ Le principe de comparabilité : Les états de 2010 et de 2009 ont été établis selon les mêmes méthodes.
- Les impôts différés ont été traités partiellement. En effet, seuls les impôts différés induits par les écritures de consolidation ont été comptabilisés et présentés selon les prescriptions de la norme IAS12.
- Aucun Goodwill n'a été enregistré car toutes les prises de participations ont été effectuées à la constitution des différentes sociétés. Pour la SCI ESSAFA, le coût d'acquisition des titres correspond à la juste valeur de la participation.
- Les opérations internes entre la société mère et les différentes sociétés du périmètre ont été éliminées, en totalité (pour les sociétés intégrées globalement) ou partiellement (pour les sociétés mises en équivalence et les sociétés intégrées proportionnellement). Il ne s'agit pas seulement des prestations internes (achats, ventes) mais aussi des provisions internes constituées sur les titres de participations et les cessions internes d'actifs.

PROCESSUS DE CONSOLIDATION

Les quatre étapes du processus de consolidation sont les suivantes :

- ✓ Homogénéisation des méthodes comptables
- ✓ Intégration des données
- ✓ Elimination des comptes et des opérations réciproques
- ✓ Répartition des capitaux propres

DATE DE CLOTURE

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés correspond à celle des états financiers individuels, soit le 31 décembre de chaque exercice.

Périmètre de consolidation

Méthode de consolidation	Sociétés	Activité	Droits de vote
Sociétés intégrées globalement		Prestations de services pour les compagnies Aériennes.	100%
		Entretien et réparation des avions et des équipements avioniques	100%
	SCI ESSAFA	Immobilier	99,9%
	TUNISAIR EXPRESS	Transport aérien	88,73%
		Prestations informatiques et Télécom	70%

		Transport aérien international et domestique	51%
Société intégrée proportionnellement		Services informatiques et Télécoms	50%
Sociétés mises en équivalence		Catering	45%
		Formation Aéronautique	34%

Notes Relatives Aux Postes Des Etats Financiers consolidés :

Note préliminaire

Les chiffres consolidés n'étant pas significativement différents de ceux de la société mère, nous renvoyons les lecteurs aux notes relatives aux états financiers individuels de cette dernière. Nous nous limitons ci-après à fournir des détails et explications sur les seuls postes spécifiques à la consolidation ou ceux affectés de manière relativement importante par cette dernière.

Note 1 : TITRES MIS EN EQUIVALENCE (T.M.E)

En DT	2010	2009
- Titres TUNISIE CATERING	8 655 947	9 438 656
- Titres ATCT	6 999 940	6 756 666
Total	15 655 887	16 195 322

Les titres mis en équivalence sont évalués pour la quote-part de la société mère dans les capitaux propres de la société détenue, y compris le résultat de l'exercice.

NOTE 2 : AUTRES ACTIFS NON COURANTS

En DT	2010	2009
Impôt différé Actif (a)	118 078	21 466
Autres actifs non courants	34 360 600	23 661 463
Total	34 478 678	23 682 929

(a) L'impôt différé actif correspond aux économies fiscales futures liées aux décalages temporels entre les résultats comptables et fiscaux. Ces économies sont analysées comme suit

En DT	2010	2009
Impôt différé Tunisair	-	-
Impôt différé TUNISAIR EXPRESS	118 078	21 466
Total	118 077	21 466

Les économies fiscales différées sont affectées aux capitaux propres lorsqu'elles concernent les années antérieures ou incluses dans le résultat lorsqu'elles sont relatives à l'exercice.

NOTE 3 : RESERVES CONSOLIDEES

En DT	2010	2009
Réserves de la société mère	472 794 287	415 367 086
Réserves générées par la consolidation (b)	7 664 830	-5 417 441
Total	480 459 117	409 949 645

Les réserves consolidées correspondent d'une part aux économies nettes d'impositions différées lorsque les différences fiscales temporelles concernent les exercices antérieurs et d'autre part aux différentes éliminations internes ou d'homogénéisation des comptes individuels et des écarts induits par l'élimination des titres des filiales.

(b)	2010	2009
Réserves consolidées provenant des impôts différés	- 6 065 605	- 5 925 380
Autres réserves consolidées	13 730 435	507 939
Total	7 664 830	-5 417 441

NOTE 4 : RESULTATS REPORTEES CONSOLIDES

Les résultats reportés consolidés correspondent à ceux de la société mère du fait :

- ✓ que les résultats reportés des sociétés intégrées globalement ont été répartis avec les autres capitaux propres de ces entités lors de leur consolidation;
- ✓ et que ceux des sociétés mises en équivalence ont été pris en compte lors de l'évaluation des titres au bilan consolidé sans qu'ils soient transférés dans ce dernier.

NOTE 5 : RESULTAT CONSOLIDE, PART DU GROUPE.

En DT	2010	2009
TUNISAIR	4 733 710	48 678 908
TUNISAIR HANDLING	12 944 551	18 669 785
TUNISAIR TECHNICS	142 129	1 951 643
AMADEUS	4 081 381	3 663 519
TUNISAIR EXPRESS	- 39 562	- 1 260 319
MAURITANIA AIRWAYS	-6 200 964	- 3 274 903
ESSAFA	722 123	716 556
AISA	107 466	39 250

TUNISIE CATERING	-782 709	712 990
ATCT	214 180	417 740
Total	15 922 308	70 315 169

Le résultat consolidé revenant au groupe correspond au résultat net des sociétés intégrées globalement et proportionnellement (mère et filiales) après déduction de la part de résultat revenant aux actionnaires minoritaires dans les filiales et après prise en compte de la quote-part du groupe dans les résultats des sociétés mises en équivalence, le tout après les éliminations internes opérées et prises en compte des impôts différés rattachables à l'exercice.

NOTE 6 : INTERETS MINORITAIRES

En DT	2010		2009	
	PART DANS LES CAPITAUX PROPRES	PART DANS LES RESULTATS	PART DANS LES CAPITAUX PROPRES	PART DANS LES RESULTATS
AMADEUS	324 000	1 749 163	303 000	1 570 079
ESSAFA	8 211	723	8 211	717
TUNISAIR EXPRESS	1 869 292	- 5 022	2 111 748	-160 000
MAURITANIA	-13 227 459	-5 957 789	-5 547 037	- 3 146 475
S/TOTAL	-11 025 956	-4 212 924	-3 124 078	- 1 735 679
TOTAL	-15 238 880		- 4 859 757	

- ✓ Les intérêts minoritaires dans les capitaux propres correspondent à la part des actionnaires autres que TUNISAIR SA dans la situation nette des filiales après les différentes éliminations et homogénéisations.
- ✓ La part des minoritaires dans le résultat correspond aux intérêts des actionnaires autres que TUNISAIR SA dans les résultats des filiales (sociétés intégrées), après éliminations internes et au prorata du pourcentage d'intérêt détenu par les minoritaires.

NOTE 7 : PROVISIONS

En DT	2010	2009
TUNISAIR	11 255 058	12 370 993
TUNISAIR HANDLING	9 570 365	9 400 364
AMADEUS	14 809 128	12 762 629
TUNISAIR EXPRESS	330 671	288 988
TUNISAIR TECHNICS		290 740
MAURITANIA AIRWAYS	1 947 773	35 113 714
Total	37 912 995	35 113 714

NOTE 8 : REVENUS

Les revenus de l'exercice après élimination des opérations intra groupe s'analysent comme suit :

En DT	2010	2009
Tunisair	990 447 764	942 766 519
Tunisair Handling	66 297 733	68 111 851
Mauritania Airways	55 148 011	46 447 771
TUNISAIR EXPRESS	32 246 141	26 606 630
Amadeus	10 743 041	9 121 863
Tunisair Technics	8 787 854	6 165 658
Essafa	124 487	141 521
Aisa	3 478	28 367
Total	1 163 798 510	1 099 390 180

NOTE 9 : IMPOT SUR LE RESULTAT

Les impôts sur le résultat se détaillent comme suit :

En DT	2010	2009
Impôt différé (économies)	-264 781	- 653 626
Impôt exigible	-8 037 360	- 8 246 741
Total	-8 302 141	- 8 900 367

L'impôt différé actif enregistré dans le compte de résultat consolidé correspond aux économies fiscales liées aux impôts induits par les retraitements de consolidation.

NOTE 10 : QUOTE-PART DANS LES RESULTATS DES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE.

Les parts des minoritaires dans les résultats des sociétés mises en équivalence se détaillent comme suit :

En DT	2010	2009
- ATCT	214 180	417 743
- TUNISIE CATERING	-782 709	712 990
Total	- 568 529	1 130 733

**Rapport des Commissaires aux Comptes sur les états financiers Consolidés du Groupe TUNISAIR
arrêtés au 31 Décembre 2010.**

Messieurs les Actionnaires de la Société Tunisienne de l'Air« TUNISAIR SA»,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire réunie en date du 29 Octobre 2010, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés du Groupe TUNISAIR relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2010, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du Groupe TUNISAIR, comprenant le bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2010, l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un total net consolidé de bilan de **1 607 162 KDT**, une situation nette consolidée positive de **602 467 KDT** et un résultat consolidé bénéficiaire de l'exercice s'élevant à **15 922 KDT**.

1- Responsabilité des organes de direction et d'administration dans l'établissement et la présentation des états financiers consolidés

Les organes de direction et d'administration de votre société sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément aux normes comptables tunisiennes et internationales. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation sincère d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2- Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion indépendante sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie qui requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés qui englobent un périmètre de consolidation arrêté par la société « TUNISAIR - SA » comprenant neuf (9) sociétés dont six (6) filiales, intégrées globalement à savoir « Tunisair Technics », « Tunisair Handling », « Amadeus », « Essafa », « Tunisair Express » et « Mauritania Airways » ; deux (2) entreprises associées consolidées par mise en équivalence « Tunisie Catering » et l'« ATCT » et une (1) coentreprise « AISA » intégrée proportionnellement.

3- Opinion des commissaires aux comptes

3.1 La société « Tunisair sa », ne nous a pas communiqué le rapport de commissariat aux comptes sur les états financiers individuels arrêtés au 31 Décembre 2010 de la filiale « Mauritania Airways ».

3.2 L'examen des comptes comptables de l'Office de l'Aviation Civile et des Aéroports « OACA », nous a permis de relever des écarts au niveau des soldes réciproques se rattachant à diverses prestations et facturations concernant l'exercice 2010 et les exercices antérieurs. De plus, nous avons relevé l'absence de constatation de provisions par le Groupe « TUNISAIR », pour couvrir le risque au titre du retard de paiement des dettes de l'« OACA » et du respect des conditions des concessions tarifaires octroyées par ce dernier, se détaillant comme suit :

- Le Groupe « TUNISAIR » n'a pas procédé à la comptabilisation d'une provision pour pénalités de retard au titre des dettes de l'O.A.C.A pour un montant total de 18 482 KDT.
- La société « Tunisair sa » a bénéficié d'une concession tarifaire de 50% au titre des tarifs de redevances domaniales pratiquée à partir de l'exercice 2007. Cet avantage est conditionné par le paiement de ses dettes antérieures vis-à-vis de l'OACA. Cette condition n'a pas été respectée par la société « Tunisair sa » au 31 Décembre 2010. La déchéance de cet avantage fera courir au Groupe un risque estimé à la somme de 3 970 KDT à la date de clôture des comptes.

3.3 La société « TUNISAIR SA » a fait l'objet d'un contrôle comptable opéré par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale « CNSS » au titre de la période allant du 01 Octobre 2007 au 30 Septembre 2010. Ce contrôle a abouti à un redressement des cotisations sociales pour un montant de 13 851 KDT.

A la date de clôture des comptes, aucune provision pour risque n'a été constatée par la société « TUNISAIR SA ». A cet effet, nous émettons une réserve d'égal montant.

3.4 La valeur des prestations fournies et facturées par « Tunisair Technics » aux compagnies aériennes autres que la société mère « Tunisair sa » s'élevant à 8 578 KDT, a été déduite du montant de la redevance complémentaire de l'exercice 2010 à payer par « Tunisair ». En effet, la société mère supporte la totalité des coûts encourus par « Tunisair Technics » pour réaliser les prestations d'entretien et de réparation fournies aussi bien à « Tunisair sa » qu'aux autres compagnies aériennes. Il en découle de ce qui précède que le résultat consolidé de l'exercice pourrait être minoré de la marge nette réalisée éventuellement sur les prestations rendues au cours de l'exercice 2010 aux compagnies aériennes autres que la société mère. Il y a lieu de signaler que la valeur de cette marge ne peut être cernée avec précision vu l'absence d'un système de calcul de coût.

- 3.5** Les immobilisations corporelles figurent à l'actif du Groupe « TUNISAIR » au 31 décembre 2010 pour un total net de 949 612 KDT dont 34 066 KDT n'ont pas fait l'objet d'un inventaire physique complet et exhaustif à la date de clôture des comptes. En conséquence, ces immobilisations n'ont pas été rapprochées aux données comptables conformément aux dispositions du paragraphe 17 de la loi n°96-112 relative au système comptable des entreprises.

De ce fait, nous ne pouvons pas estimer l'incidence de cette situation sur le solde de la rubrique « immobilisations corporelles », sur le résultat consolidé de l'exercice ainsi que sur les capitaux propres consolidés du Groupe « TUNISAIR » à la date du 31 Décembre 2010.

- 3.6** Le Groupe « TUNISAIR » n'a pas constaté de provisions au titre des risques fiscaux se rattachant aux sociétés suivantes :

- Pour « Tunisair Handling » au titre de l'utilisation du taux de 13% pour la détermination de la base soumise à la taxe sur la valeur ajoutée au titre des facturations établies à l'ordre de la société mère « TUNISAIR SA ». Ainsi, nous ne sommes pas en mesure d'estimer d'une manière adéquate l'impact de ces risques fiscaux sur le résultat consolidé, les passifs du Groupe ainsi que sur les Capitaux Propres Consolidés à la date du 31 Décembre 2010.
- Pour l'« ATCT » au titre de la Taxe sur la Valeur Ajoutée et de l'Impôt sur les Sociétés se rapportant aux opérations de formation rendues aux compagnies aériennes étrangères pour un montant de 513 KDT.
- Pour « Tunisie Catering » au titre de dépassements des limites fixées par l'article 16 du code d'incitations aux investissements pour un montant de 968 KDT.

- 3.7** Les redevances aéroportuaires collectées par «Tunisair s.a» auprès des passagers sont comptabilisées parmi les revenus. Celles facturées par les entreprises aéroportuaires et supportées par «Tunisair s.a» sont constatées en charges.

Ce traitement comptable crée des distorsions entre les charges et les produits et affecte indûment la situation nette et les passifs consolidés.

- 3.8** La mise à disposition par « Tunisair Technics » de toute l'infrastructure d'entretien et de réparation de la flotte de « Tunisair Express » n'ont pas encore été facturées au cours de l'exercice 2010, et ce en l'absence d'une convention établie et signée entre « Tunisair Technics » et « Tunisair Express ».

Par ailleurs, le montant provisoire de la prestation communiquée par « Tunisair Technics », non appuyé par des factures, a été provisionné par « Tunisair Express » et non comptabilisé par « Tunisair Technics » pour un montant totalisant 2 539 KDT au titre de l'exercice 2010.

- 3.9** « Tunisair Technics » a constaté au cours de l'exercice 2010 une ristourne à recevoir de la part de la société « lufthansa Technik » de l'ordre de 3 671 KDT, calculée sur la base de 2% de l'ensemble des règlements des opérations de réparation des réacteurs effectués durant les exercices 2002-2010. Toutefois, le montant de la ristourne confirmée par le fournisseur en date du 25 mai 2011 s'élève à 2 663 KDT, soit un écart non justifié de 1 008 KDT. De ce fait, l'impact de l'apurement de cet écart sur le solde des créances et sur la situation nette ne peut être actuellement cerné avec précision.

- 3.10A** *notre avis, et sous réserve des points ci-dessus explicités, les états financiers consolidés mentionnés plus haut sont réguliers et sincères et présentent une image fidèle, pour tous les aspects significatifs, de la situation financière du Groupe « TUNISAIR » au 31 décembre 2010, des résultats de ses opérations et des flux de sa trésorerie pour l'exercice clos à cette date en conformité avec le Système Comptable des Entreprises.*

4. Notes en post opinion

Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous attirons votre attention sur les points suivants :

- 4.1.** Le matériel de transport aérien de la société «Tunisair s.a», comprend deux avions hors plan de vol et hors stratégie commerciale à la date de notre intervention, un Boeing B 737-700 acquis en 1999, et un Airbus A340-500 acquis en 2009, dont le coût global d'acquisition est estimé respectivement à 54 089 KDT et à 212 595 KDT. Le prix de l'Airbus A340 - 500, comprend des avances versées à la société « Sabena Technics » au titre des aménagements « VIP » pour la somme de 37 136 KDT au 31 Décembre 2010. Il y a lieu de préciser que l'aménagement « VIP » de l'avion A340-500 se poursuit jusqu'à la date de la signature du présent rapport et que les charges dont principalement les dotations aux amortissements, les charges financières et les pertes de change relatives à ces deux appareils, sont estimés à 15 702 KDT au titre de l'exercice 2010. Les produits relatifs à la mise à disposition d'un avion spécial de la société «Tunisair s.a» au profit de la présidence de la République sont estimés forfaitairement à 400 KDT pour l'année 2010 et ce conformément à la convention signée en 2003. Ainsi, l'impact négatif sur le résultat de la période se chiffre à 15 302 KDT.

Par ailleurs, il y a lieu de signaler que la société «Tunisair s.a» a obtenu le 3 Mars 2011 l'autorisation pour la mise à la vente de ces deux appareils. A la date de la rédaction de ce rapport, nous n'avons été avisés d'aucune cession de ces appareils.

- 4.2.** Les états financiers de la filiale « Mauritania-Airways » communiqués par la société « TUNISAIR SA » et arrêtés au 31 décembre 2010 font apparaître une situation nette négative de 43 308 KDT (8 491 733 345 MRO) en raison des pertes cumulées ayant atteint 44 445 KDT (8 714 707 487 MRO). En outre, la libération du capital social n'a pas été effectuée par l'actionnaire « BSA Investment » malgré les appels de libération.

En date du 23 Décembre 2010, la procédure d'alerte a été entamée par le commissaire aux comptes de cette filiale vu que les pertes cumulées ont dépassé le capital social afin de convoquer l'Assemblée Générale Extraordinaire qui prendra les décisions qui s'imposent.

- 4.3.** Les passifs courants de la société « Tunisair Technics » enregistrent des dividendes à payer de l'ordre de 5 326 KDT, décidés par l'AGO du 19 Juillet 2010. Néanmoins, nous avons constaté que jusqu'à la date de rédaction de ce rapport, aucun échéancier ou planning de paiement de ces dividendes n'a été établi.

5. Evénements postérieurs à la date de clôture

Suite aux événements exceptionnels qu'a vécu la Tunisie en Janvier 2011, un accord a été conclu d'une part entre la direction de la société «Tunisair s.a» et l'UGTT portant sur la réintégration des sociétés filiales « Tunisair Handling », « Tunisair Technics », « Tunisair Express » ainsi que l'activité catering au sein de la société mère et l'application du statut de cette dernière à tout le personnel du groupe et d'autre part entre la société mère et la société « Tunisie Catering » tel que détaillé au niveau du procès verbal du Conseil d'administration de la société mère n°05/2011 du 17 Juin 2011 et prévoyant :

✓ Un avenant à la convention de mise à disposition du personnel signé le 16 Juin 2011 qui stipule que, sous réserve de l'accord du conseil d'administration de «Tunisair s.a», les parties mettent fin avec date d'effet au 01 Mai 2011 à la convention de mise à disposition.

✓ Le procès verbal du conseil d'administration signé en date du 20 Mai 2011 par la société «Tunisair s.a» et les autres membres du conseil d'administration de la société « TUNISIE CATERING » a introduit une modification dans l'administration de cette dernière. En effet, le Président du conseil et le Directeur Général seront désignés dorénavant par le conseil d'administration de « TUNISIE CATERING » sur proposition de « NEWREST ».

✓ Un protocole d'accord signé le 16 Juin 2011 prévoyant l'amendement du contrat commercial.

6. Vérifications et informations spécifiques

- 6.1.** Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la réglementation en vigueur. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes consolidés des informations données dans le rapport de gestion de Groupe établi par le Conseil d'administration.

Tunis, le 13 Septembre 2011

AMI Consulting
Abdelmajid DOUIRI

AMTA Raja Ismaïl
Raja Ismaïl

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES**SOCIETE TUNISIENNE DES MARCHES DE GROS -SOTUMAG-**

Siège social : Route de Nâassen Bir – Kassâa Ben Arous

La Société Tunisienne des Marchés de Gros -SOTUMAG-, publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2011 accompagnés de l'avis du commissaire aux comptes, Mme Raja ISMAIL (AMTA).

SOCIETE TUNISIENNE DES MARCHES DE GROS "SOTUMAG"**B I L A N****Au 30 Juin 2011****Montants exprimés en DT**

	Notes	au 30 Juin 2011	2010	au 31 Décembre 2010
ACTIFS				
ACTIFS NON COURANTS				
Immobilisations incorporelles	3	175 510	168 831	175 510
Moins : amortissements		158 924	143 915	153 925
		16 586	24 916	21 585
Immobilisations corporelles	3	30 817 296	30 231 013	30 701 872
Moins : amortissements		19 787 886	18 911 454	19 366 655
Moins : provisions		13 170	13 170	13 170
		11 016 240	11 306 389	11 322 047
Immobilisations financières	4	340 789	403 875	342 015
Moins : provisions		12 288	12 288	12 288
		328 501	391 587	329 727
Total des actifs non courants :		11 361 327	11 722 892	11 673 359
ACTIFS COURANTS				
Stocks	5	43 715	35 220	20 530
Moins : provisions		309	309	309
		43 406	34 912	20 222
Clients et comptes rattachés	6	182 160	186 974	197 372
Moins : provisions		177 790	181 444	193 002
		4 370	5 531	4 370
Autres actifs courants	7	737 290	638 108	574 337
Moins : provisions		22 964	20 132	25 510
		714 326	617 976	548 827
Placements & autres actifs financiers	8	4 200 000	4 450 000	4 800 000
Liquidités & équivalents de liquidités	9	1 364 528	1 430 260	792 074
Total des actifs courants :		6 326 630	6 538 678	6 165 493
TOTAL DES ACTIFS :		17 687 957	18 261 569	17 838 851

(les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers)

SOCIETE TUNISIENNE DES MARCHES DE GROS "SOTUMAG"**B I L A N****Au 30 Juin 2011****Montants exprimés en DT**

		au 30 Juin		au 31 Décembre
		2011	2010	2010
	notes			
CAPITAUX PROPRES & PASSIFS				
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		12 000 000	12 000 000	12 000 000
Réserves		2 788 043	2 908 254	2 799 578
Résultats reportés		468	468	468
Autres Capitaux propres		252 500	151 500	176 750
Capitaux propres avant résultat de l'exercice	10	15 041 012	15 060 222	14 976 796
Résultats d'exercice		-135 192	210 454	277 955
Résultats d'exercice en instance d'affectation		277 955		
Capitaux propres avant affectation	10	15 183 775	15 270 676	15 254 751
PASSIFS				
PASSIFS NON COURANTS				
Autres passifs non courants	11	282 627	276 440	276 397
Total des passifs non courants		282 627	276 440	276 397
PASSIFS COURANTS				
Fournisseurs et comptes rattachés	12	603 756	1 255 225	1 303 803
Autres passifs courants	13	1 617 799	1 459 228	1 003 900
Total des passifs courants		2 221 555	2 714 453	2 307 704
TOTAL DES PASSIFS		2 504 182	2 990 893	2 584 100
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES & PASSIFS		17 687 957	18 261 569	17 838 851

(les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers)

SOCIETE TUNISIENNE DES MARCHES DE GROS "SOTUMAG"

ETAT DE RESULTAT
 de la période Close le 30/06/2011
 (exprimé en Dinars tunisiens)

		30 Juin	31 Décembre	
	Notes	2 011	2 010	2 010
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus	14	3 350 546	3 588 768	7 618 528
Autres produits d'exploitation	15	17 758	3 090	16 195
Total des produits d'exploitation		3 368 304	3 591 858	7 634 723
CHARGES D'EXPLOITATION				
Variation de stocks		-23 184	-6 198	8 492
Achats de marchandises	16	94 822	64 403	143 194
Achat d'approvisionnement consommés	17	234 673	193 680	419 625
Charges de personnel	18	2 020 937	1 476 512	2 912 908
Dotations aux amortissements & aux provisions	19	426 230	430 553	1 035 073
Autres charges d'exploitation	20	843 791	1 175 602	2 817 416
Total des charges d'exploitation		3 597 269	3 334 553	7 336 708
RESULTAT D'EXPLOITATION				
		-228 965	257 306	298 015
Produits financiers	21	97 404	118 765	227 495
Autres pertes ordinaires		270	20	10 155
Autres gains ordinaires		0	3 229	39 774
RESULTAT DE L'EXERCICE AVANT IMPOT		-131 831	379 280	555 129
Impôt sur les bénéfices		3 361	168 826	277 174
RESULTAT DE L'EXERCICE APRES IMPOT		-135 192	210 454	277 955

(les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers)

SOCIETE TUNISIENNE DES MARCHES DE GROS "SOTUMAG"**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**

de la période Close le 30/06/2011

(exprimé en Dinars tunisiens)

	Notes	30 Juin 2011	31 Décembre 2010	2010
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION				
Résultat net		-135 192	210 454	277 955
Dotations aux amortissements et aux provisions		426 230	430 553	1 035 073
Variation de :				
Stocks		-23 184	-6 198	8 492
Clients		15 212	2 187	-8 211
Autres actifs courants		-162 953	123 025	186 796
Fournisseurs et autres passifs courants		352 800	409 428	81 224
Reprise sur provision		-17 758	-3 091	-16 195
Plus value/CESSION D'immobilisation				-36 140
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	22	455 155	1 166 358	1 528 994
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		-554 372	-2 722 888	-3 388 240
Encaissements provenant de subvention reçu		75 750	151 500	176 750
Décaissements affectés à l'octroi des prêts au personnel			-54 333	0
Encaissements provenant des remboursements des prêts		1 226	0	7 527
				3 742
Encaissements provenant des cautionnements reçu		6 230	3 786	
Encaissements provenant de cession des immobilisations				36 140
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	22	-471 166	-2 621 935	-3 164 081
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT				
Dividendes payés		0	-315 000	-315 000
Alimentation fond social			9 961	-36 391
Décaissement sur fonds social		-11 535	-20 809	-83 133
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	22	-11 535	-325 848	-434 524
Variation de trésorerie	22	-27 546	-1 781 425	-2 069 611
Trésorerie au début de la période		5 592 074	7 661 685	7 661 685
Trésorerie à la clôture de la période		5 564 528	5 880 260	5 592 074

(les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
Période close au 30 Juin 2011

NOTE I : PRESENTATION DE LA SOCIETE :

La société Tunisienne de Marchés de Gros « SOTUMAG » est une société anonyme de droit tunisien constituée en 1985 dont le siège social est sis à Bir Kassaâ-Ben Arous et au capital 12 000 000 DT composé de 12 000 000 actions de Un Dinar Tunisien chacune. La « SOTUMAG » est société cotée en bourse, elle est chargée de l'aménagement et la gestion du marché d'intérêt national de Bir Kassaâ en vertu de décret n°85-125 du 25 Janvier 1985.

La liste des produits commercialisés au marchés d'intérêt national « MIN » est :

- Fruits et légumes ;
- Poissons, mollusques et crustacés.

Les redevances de concessions d'emplacement sont fixés par le Décret n°86-697 comme suit :

- Une partie advalorem calculée sur la base du chiffre d'affaire :
 - 1- Pour les mandataires et les sociétés de mandataires : 2% pour les fruits et légumes et 4% pour les poissons.
 - 2- Pour les coopératives de services agricole et les producteurs : 1% pour les fruits et légumes et 3% pour les poissons.
- Une partie forfaitaire correspondant au loyer et qui est fixée comme suit :
 - 1- Trente dinars (30 DT) par mètre carré par an pour les fruits et légumes.
 - 2- Quarante dinars (40 DT) par mètre et par an pour les poissons.

NOTE II : RESPECT DES PRINCIPES ET DES NORMES COMPTABLES :

Les états financiers de la société « SOTUMAG » relatifs à la période allant de janvier au 30 Juin 2011 ont été établis et présentés conformément aux normes comptables tunisiennes telles que prescrites, notamment, par la Loi n°96-112 du 30 Décembre 1996, relative au système comptable des entreprises, le décret n°96-2459 du 30 Décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et l'arrêté du Ministre Des Finances portant approbation des normes comptables ainsi que les différents dispositions du code de commerce et dans le respect des hypothèses sous-jacentes (la continuité d'exploitation et la comptabilité d'engagement), ainsi que les conventions comptables prévues par le cadre conceptuel de la comptabilité financière.

a- Base de mesure :

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués par référence à la convention du coût historique.

b- Règle et méthodes comptables :

Les états financiers ont été préparés par référence aux conventions comptables de base, et notamment :

- Hypothèse de la continuité d'exploitation et comptabilité d'engagement ;
- Convention du coût historique ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence ;
- Convention de permanence des méthodes comptables.

Les principales méthodes comptables adoptées par « SOTUMAG » pour l'établissements de ces états financiers intermédiaires sont :

• **Immobilisations incorporelles :**

Cette rubrique enregistre les acquisitions des différents éléments des actifs identifiables et sans substances physiques.

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition comprenant tous les frais incorporables au coût.

• **Immobilisations corporelles :**

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition comprenant tous les frais incorporelles au coût.

Ces immobilisations sont amorties selon les taux suivants :

- Logiciel : 33,33%
- Construction : 5%
- Matériel de transport : 20%
- Matériel informatiques : 33,33%
- Equipement de bureau : 20%
- Matériel et outillage : 20%

• **Immobilisations financières :**

Les immobilisations financières sont constituées essentiellement des éléments suivants :

- Les prêts à plus d'un an accordés au personnel dans le cadre de fond social ;
- Les titres de participations ;

Ces immobilisations sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisitions.

• **Les placements :**

Les placements de la société « SOTUMAG » sont des placements à court terme et très liquides. Ils sont constitués principalement par des dépôts à terme et des bons de trésor. A la date d'arrêté des comptes, les intérêts courus et non échus sont comptabilisés en tant que produits à recevoir.

NOTE N°3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES AU 30 Juin 2011

	IMMOBILISATIONS			AMORTISSEMENT ET PROVISION			V.C.N		
	VALEURS BRUTES	ACQUISITIONS	CESSIONS	VALEURS BRUTES	AMORTISSEMENTS	PROVISIONS	CESSIONS	AMORTISSEMENT	AMORTISSEMENT
	AU 01/01/2010	2011	2011	AU 30/06/2011	ANTERIEURS		REGULARISATIONS	DE L'EXERCICE	CUMULES AU 30/06/2011
Logiciels informatiques	175 510	0	(0)	175 510	153 925		-	4 999	158 924
Total des Immobilisations incorporelles	175 510	0	-	175 510	153 925		-	4 999	158 925
Terrains et Aménagement Terrains	158 655	0	(0)	158 655	16 474		-	1 686	18 159
Constructions	24 370 832	0	(0)	24 370 832	15 695 798		-	323 594	16 019 391
Inst. Génér. Agenc. Et Amén. Construction	1 573 946	32 613	(0)	1 606 560	1 284 009		-	26 552	1 310 561
int. Tech. Matériel et Outillage Industriel	371 460	10 472	(0)	381 932	320 259		-	5 715	325 975
Equipements Frigorifiques	778 184	0	(0)	778 184	733 328		-	5 919	739 246
Matériel de Transport	567 670	34 980	(0)	602 650	407 646		-	24 333	431 980
Inst. Génér. Agenc. Et Amén. Divers	39 523	3 320	(0)	42 843	36 753		-	435	37 187
Equipements de Bureau	357 738	5 646	(0)	363 383	322 789		-	6 157	328 947
Matériel Informatique	595 270	6 321	(0)	601 591	487 546		-	26 840	514 387
Caisse en plastiques	62 053		(0)	62 053	62 053		-		62 053
Immobilisations en cours (Voir note 2.1)	1 826 542	22 072		1 848 613		13 170			13 170
Total des immobilisations corporelles	30 701 872	115 423	(0)	30 817 296	19 366 655		(0)	421 231	19 801 056
Total des Immobilisations corporelles et incorporelles en DT	30 877 382	115 423	(0)	30 992 806	19 520 580		(0)	426 230	19 959 981

Note 3.1 Immobilisations corporelle en cours

	IMMOBILISATIONS EN COURS			PROVISIONS			TOTAL		
	VALEURS BRUTES	ACQUISITIONS	CESSIONS	VALEURS BRUTES	PROVISIONS	PROVISION	REPRISE	TOTAL	V.C.N
	AU 01/01/2010	2011	2011	AU 30/06/2011	ANTERIEURS	EXERCICE 2011	PROVISION	PROVISION	AU 30/06/2011
Construction en cours dépôt et vestiaires COOPMAG	3 288		(0)	3 288	3 288	0	-	3 288	0
Aménagement en cours mezzanine pour bureau	19 301		(0)	19 301	9 882		-	9 882	9 419
Construction en cours valorisation des déchets	1 800 626		(0)	1 800 626			-	0	1 800 626
Aménagement extérieur local archives et atelier	2 878		(0)	2 878			-	0	2 878
Câble informatique	448		(0)	448			-	0	448
Construction en cours porte d'entrée principale		22 072	(0)	22 072			-	0	22 072
Total des immobilisations corporelles en cours	1 826 542	22 072	0	1 848 613	13 170	0	0	13 170	1 835 443

NOTE N°4 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	30 juin 2011	30 juin 2010	31 décembre 2010
Titre de participation (Foire Internationale de Tunis)	40 000	40 000	40 000
Dépôt et cautionnement	2 780	2 780	2 780
Prêts à plus d'un an au personnel	298 009	361 095	299 235
Provision pour dépréciation des titres de participations	(12 288)	(12 288)	(12 288)
TOTAL EN DT	328 501	391 587	329 727

NOTE N°5 : STOCKS

	30 juin 2011	30 juin 2010	31 décembre 2010
Stock palettes en pastique	627	627	627
Stock imprimé	43 088	34 593	19 903
Provision pour dépréciation des stocks	(309)	(309)	(309)
TOTAL EN DT	43 406	34 912	20 222

NOTE N°6 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

	30 juin 2011	30 juin 2010	31 décembre 2010
Clients ordinaires	4 370	5 531	4 370
Clients douteux et litigieux	177 790	181 444	193 002
Provision pour dépréciation des clients	(177 790)	(181 444)	(193 002)
TOTAL EN DT	4 370	5 531	4 370

NOTE N°7 : AUTRES ACTIFS COURANTS

	30 juin 2011	30 juin 2010	31 décembre 2010
Personnel, Prêt à moins d'un	61 989	87 899	123 771
Débiteurs divers	71 778	67 855	63 462
Etat crédit d'impôt	132 725	171 540	102 503
Produits à recevoir	269 731	174 962	162 570
Charges constatées d'avance	201 067	135 852	122 032
Provision	(22 964)	(20 132)	(25 510)
TOTAL EN DT	714 326	617 976	548 827

Le rubrique produits à recevoir enregistre principalement au 30 Juin 2011 les loyers à recevoir sur les mandataires et grossistes pour un montant de 246 212 DT et les produits financiers sur les placements et les comptes courants pour un montant de 23 519 DT.

NOTE N°8 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

	30 juin 2011	30 juin 2010	31 décembre 2010
Dépôt à terme BFT	200 000	150 000	250 000
Dépôt à terme BNA	3 100 000	3 650 000	3 600 000
Dépôt à terme B.H	700 000	500 000	700 000
Dépôt à terme ATB	200 000	150 000	250 000
TOTAL EN DT	4 200 000	4 450 000	4 800 000

NOTE N°9 : LIQUIDITE ET EQUIVALENT AU LIQUIDITE

	30 juin 2011	30 juin 2010	31 décembre 2010
Banques	1 363 155	1 429 223	791 658
Caisse	1 373	1 037	416
TOTAL EN DT	1 364 528	1 430 260	792 074

NOTE N°10: TABLEAU DES MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Réserves	Résultats reportés	Résultats en instance	Subvention d'équipement	Résultat de l'exercice	TOTAL
Soldes au 31 décembre 2010	12 000 000	2 799 578	468		176 750	277 955	15 254 751
Affectation résultat net de l'exercice 2010				277 955		(277 955)	0
Subvention d'équipement reçu en 2011					75 750		75 750
Diminution de fonds social en 2011		(11 535)					(11 535)
Résultat de la période allant du 1 ^{er} janvier au 30 Juin 2011						(135 192)	(135 192)
Soldes au 30 Juin 2011	12 000 000	2 788 043	468	277 955	252 500	135 192	15 183 775

NOTE N°11 :AUTRES PASSIFS FINANCIERS

	30 juin 2011	30 juin 2010	31 décembre 2010
Cautionnement reçus	282 627	276 440	276 397
TOTAL EN DT	282 627	276 440	276 397

Cette rubrique présente au 30 Juin 2011 un solde créditeur de 282 627 DT représentant les cautionnements pris en garantie par la « SOTUMAG » sur les opérateurs du marché d'intérêt national « MIN ».

NOTE N°12 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

	30 juin 2011	30 juin 2010	31 décembre 2010
Fournisseurs d'exploitation	397 462	540 880	658 561
Fournisseurs d'immobilisation	203 659	711 710	642 607
Fournisseurs factures non parvenues	2 635	2 635	2 635
TOTAL EN DT	603 756	1 255 225	1 303 803

NOTE N°13 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS

	30 juin 2011	30 juin 2010	31 décembre 2010
Personnel-rémunération dues	30 522	0	0
Personnel-provisions pour congés à payer	188 596	175 168	146 544
Etat-impôt et taxe	626 998	541 096	531 569
Organismes de sécurité sociale	228 836	145 328	173 281
Créditeurs divers	62 639	50 105	68 152
Fond national pour l'emploi	343 902	443 232	50 542
Autres passifs	136 305	94 856	33 812
Provision pour litiges	0	9 443	0
TOTAL EN DT	1 617 799	1 459 228	1 003 900

NOTE N°14 : REVENUS

	30 juin 2011	30 juin 2010	31 décembre 2010
Redevances fruits et légumes	1 850 989	1 912 442	4 053 693
Redevances poissons	767 252	956 607	2 113 778
Vente Glace	29 201	28 567	58 076
Loyer Entrepôt frigorifique	35 728	31 679	85 324
Vente imprimés spécifiques	88 801	94 000	190 702
Loyer carreaux fruits et légumes	346 080	334 416	667 676
Loyer carreaux poissons	40 917	41 000	82 000
Loyer Magasins dattes	48 717	47 199	94 056
Loyer carreaux melon et pastèque	1 840	0	2 500
Loyer entrepôt emballages	28 567	26 258	54 063
Loyer divers	91 417	89 641	175 161
Autres revenus	21 037	26 959	41 499
TOTAL EN DT	3 350 546	3 588 768	7 618 528

Les revenus ont enregistré une baisse de 238 222 DT durant le 1er semestre 2011 comparé à la même de l'année 2010 ceci est dû principalement aux perturbations qu'a connus le marché d'intérêt national « MIN » suite aux événements du 14 janvier 2011.

NOTE N°15 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

	30 juin 2011	30 juin 2010	31 décembre 2010
Reprises sur provisions pour risques et charges d'exploitation	15 212	2 947	15 354
Reprises sur provisions pour dépréciation des actifs courants	2 545	143	841
TOTAL EN DT	17 758	3 090	16 195

NOTE N°16 : ACHATS DE MARCHANDISES

	30 juin 2011	30 juin 2010	31 décembre 2010
Achat des imprimés spécifiques	94 822	64 403	143 194
TOTAL EN DT	94 822	64 403	143 194

NOTE N°17 : ACHATS D'APPROVISIONNEMENT CONSOMMES

	30 juin 2011	30 juin 2010	31 décembre 2010
Fournitures consommables	35 928	33 742	45 758
Eau	31 943	33 858	72 978
Carburant	24 635	26 013	53 322
Electricité	142 272	100 860	250 134
Transfert de charge	(104)	(793)	(2 566)
TOTAL EN DT	234 673	193 680	419 625

NOTE N°18 : CHARGES DE PERSONNEL

	30 juin 2011	30 juin 2010	31 décembre 2010
Salaires	1 194 028	960 836	1 964 121
Prime de rendement de productivité	215 148	83 446	169 012
13 éme mois	88 452	35 500	70 191
Avantage en nature	71 148	42 631	86 324
Congés payés	42 052	48 795	20 171
Charges sociales	282 659	187 923	391 703
Autres charges sociales	142 920	133 202	249 949
Charges de personnel liées à une modification comptable	440	0	0
Transfert de charges	(15 910)	(15 821)	(38 563)
TOTAL EN DT	2 020 937	1 476 512	2 912 908

Cette rubrique a enregistré une augmentation de 544 425 DT durant le 1er semestre 2011 comparé à la même de l'année 2010 ceci est dû principalement :

- L'accord entre la direction générale de la « SOTUMAG » et le syndicat de base de la société qui prévoit l'intégration des augmentations salariales au salaire de base et par l'octroi d'indemnité au personnel de la « SOTUMAG » à partir de février 2011.
- Le recrutement en tant que agents contractuels, des agents de gardiennage auparavant régis par le régime de sous-traitance conformément à la correspondance de Monsieur le Premier Ministre n°12/886, à partir de Mai 2011.

NOTE N°19 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

	30 juin 2011	30 juin 2010	31 décembre 2010
Dotations aux amortis. Des immob. Corp.	421 231	421 692	996 287
Dotations aux amortis. Des immob Incorp.	4 999	8 861	18 872
Dotations aux prov. Pour dépréciation clients	0	0	14 521
Dotations aux prov. Dépréc. Des autres actifs courants			5 393
TOTAL EN DT	426 230	430 553	1 035 073

NOTE N°20 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	30 juin 2011	30 juin 2010	31 décembre 2010
Services extérieurs	579 209	744 953	1 733 515
Autres services extérieurs	211 353	407 925	994 998
Charges diverses ordinaires	0	0	16 500
Impôt, Taxes et versements assimilés	59 339	45 174	93 002
Transfert de charges	(6 110)	(22 450)	(20 599)
TOTAL EN DT	843 791	1 175 602	2 817 416

Cette rubrique a enregistré une baisse de 331 811 DT durant le 1er semestre 2011 comparé à la même de l'année 2010 ceci est dû principalement :

- La baisse des subventions accordées durant le 1^{er} semestre 2011.
- La résiliation du contrat de sous-traitance relatif au gardiennage à partir du Mai 2011.

NOTE N°21 : PRODUITS FINANCIERS

	30 juin 2011	30 juin 2010	31 décembre 2010
Produits de participations	0	2 560	2 560
Revenus des valeurs mobilières de placement	97 404	116 205	224 935
TOTAL EN DT	97 404	118 765	227 495

NOTE N°22 : RENSEIGNEMENTS SUR L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

RESULTAT NET		(135 192)
AMORTISSEMENTS & PROVISIONS		426 230
Amortissements Immobilisations Incorporelles	4 999	
Amortissements Immobilisations Corporelles	421 231	
STOCK		-23 184
Stock fin 2010	20 530	
Stock 30/06/2011	43 715	
CREANCES		15 212
Créance fin 2010	197 372	
Créance 30/06/2011	182 160	
AUTRES ACTIFS COURANTS		-162 953
Autres Actifs fin 2010	574 337	
Autres Actifs 30/06/2011	737 290	
FOURNISSEURS & AUTRES DETTES		352 800
Fournisseurs & autres dettes fin 2010	1 665 097	
Fournisseurs & autres dettes 30/06/2011	2 017 896	
REPRISE SUR PROVISION		-17 758
FLUX D'EXPLOITATION PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION		455 155
DECAISSEMENT POUR L'ACQUISITION DES IMMOB.		-554 372
Solde brut des rubrique immob. Fin 2010	30 877 382	
Solde brut des rubrique immob. 30/06/2011	30 992 806	
Fournisseurs immob. Fin 2010	642 607	
Fournisseurs immob. Au 30/06/2011	203 659	
ENCAISSEMENT SUBVENTION D'INVESTISSEMENT RECU		75 750
Subvention d'investissement fin 2010	176 750	
Subvention d'investissement au 30/06/2011	252 500	
ENCAISSEMENT PROVENANT DE REMB. DES PRETS AU PERSONNEL		1 226
Solde des prêts fin 2010	299 235	
Solde des prêts au 30/06/2011	298 009	
ENCAISSEMENT PROVENANT DES CAUTIONNEMENTS		6 230
Solde des cautionnements fin 2010	276 397	
Solde des cautionnements au 30/06/2011	282 627	
FLUX D'EXPLOITATION AFFECTES AU ACTIVITES D'INVESTISSEMENTS		-471 166
DECAISSEMENT / FONDS SOCIAL		-11 535
Fond social fin 2010	421 710	
Fond social au 30/06/2011	410 175	
FLUX D'EXPLOITATION AFFECTES AU ACTIVITES D'INVESTISSEMENTS		-11 535
VARIATION DETRESOREIE		-27 546
Trésorerie fin 2010	5 592 074	
Trésorerie au 30/06/2011	5 564 528	

NOTE N°23 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

Titulaire du marché	Objet du marché	Montant du cautionnement au 30 Juin 2011
SOTUGES	Gardiennage	9 061
SOTUGES	Nettoyage MIN	11 768
TES	Transport et dénaturation des déchets	8 851
COTIM	Imprimés spécifiques	12 004
HORIZON 2000	Fourniture de bureaux	290
ENTREPRISE BEN ARBIA	Transpoformation deux abris en deux pavillons	272 857
SOBEDIF	Construction d'un clôture	73 502
SOBEDIF	Aménagement parking et espace	105 945
SES	Implantation d'une unité de valorisation des déchets organiques	326 291
SOTUGAR	Gardiennage	9 061
COMPAFRIQUE	Imprimés spécifiques	8 243
TOTAL EN DT		837 873

***RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2011***

A messieurs les actionnaires de la société Tunisienne des marches de gros« SOTUMAG »

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes et conformément aux dispositions de l'article 21 Bis nouveau de la Loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 Octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaire de la Société Tunisienne des Marchés de Gros « SOTUMAG » couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 30 Juin 2011.

Ces états financiers intermédiaires qui font apparaître un total net de bilan de 17 687 957 DT, un résultat déficitaire de 135 192 DT et une variation négative des flux de trésorerie de 27 546 DT, ont été arrêtés par la Direction Générale qui est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux Lois et aux réglementations diverses en vigueur.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur les états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité. Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicable en Tunisie relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser notre examen limité en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité et compte tenu de ce qui est mentionné ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la Société Tunisienne des Marchés de Gros « SOTUMAG » conformément aux principes comptables admis en Tunisie.

Tunis, le 02 Septembre 2011

Le commissaire aux comptes

Raja ISMAÏL

SITUATION TRIMESTIELLE DE L'INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV
AU 30 JUIN 2011

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES
AU 30 JUIN 2011

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni 14 avril 2011 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV» pour la période allant du premier avril au 30 juin 2011, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D :56.689.267, un actif net de D : 56.133.093 et un bénéfice de la période de D :489.368.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «INTERNATINALE OBLIGATAIRE SICAV», comprenant le bilan au 30 juin 2011, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 30 juin 2011, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Tunis, le 26 Juillet 2011

FINOR

Mustapha MEDHIOUB

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2011
(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Portefeuille-titres	4	43 942 193,107	34 450 330,134	38 133 304,466
Obligations et valeurs assimilées		43 942 193,107	33 348 824,054	38 133 304,466
Titres OPCVM		-	1 101 506,080	-
Placements monétaires et disponibilités		12 745 022,507	24 055 992,139	20 291 424,702
Placements monétaires	5	1 918 231,100	13 537 400,382	8 842 111,792
Disponibilités		10 826 791,407	10 518 591,757	11 449 312,910
Autres actifs	(*)	2 051,340	1 824,571	14 149,970
TOTAL ACTIF		56 689 266,954	58 508 146,844	58 438 879,138
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	8	70 261,546	71 484,668	74 600,544
Autres créditeurs divers	9	485 911,942	279 460,796	199 179,311
TOTAL PASSIF		556 173,488	350 945,464	273 779,855
ACTIF NET				
Capital	12	55 148 221,595	57 162 218,134	56 206 091,346
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice clos		319,800	1 081,969	1 081,969
Sommes distribuables de l'exercice en cours		984 552,071	993 901,277	1 957 925,968
ACTIF NET		56 133 093,466	58 157 201,380	58 165 099,283
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		56 689 266,954	58 508 146,844	58 438 879,138

(*): dont D: 12.098,630 au 31 décembre 2010 et D: 1.824,571 au 30 juin 2010 figuraient parmi les créances d'exploitation.

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	Note	Période du 01/04 au 30/06/2011	Période du 01/01 au 30/06/2011	Période du 01/04 au 30/06/2010	Période du 01/01 au 30/06/2010	Année 2010
Revenus du portefeuille-titres	6	457 757,881	884 816,275	414 957,595	807 416,890	1 643 938,713
Revenus des obligations et valeurs assimilées		457 757,881	884 816,275	379 073,870	771 533,165	1 608 054,988
Revenus des titres OPCVM		-	-	35 883,725	35 883,725	35 883,725
Revenus des placements monétaires	7	126 424,624	261 705,277	184 304,187	295 668,123	659 177,893
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		584 182,505	1 146 521,552	599 261,782	1 103 085,013	2 303 116,606
Charges de gestion des placements	10	(70 261,546)	(147 498,304)	(71 484,668)	(144 134,661)	(292 119,971)
REVENU NET DES PLACEMENTS		513 920,959	999 023,248	527 777,114	958 950,352	2 010 996,635
Autres produits		-	-	1,524	4,109	5,341
Autres charges	11	(22 354,062)	(42 468,951)	(21 401,371)	(40 463,475)	(87 009,735)
RESULTAT D'EXPLOITATION		491 566,897	956 554,297	506 377,267	918 490,986	1 923 992,241
Régularisation du résultat d'exploitation		15 113,289	27 997,774	78 218,525	75 410,291	33 933,727
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		506 680,186	984 552,071	584 595,792	993 901,277	1 957 925,968
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(15 113,289)	(27 997,774)	(78 218,525)	(75 410,291)	(33 933,727)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		(2 198,586)	(4 435,715)	57 433,425	65 426,822	70 198,387
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur titres		-	-	(80 323,630)	(78 869,080)	176 212,207
Frais de négociation		-	-	-	-	(1 446,556)
RESULTAT DE LA PERIODE		489 368,311	952 118,582	483 487,062	905 048,728	2 168 956,279

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Période du 1/04 au 30/06/2011</i>	<i>Période du 1/01 au 30/06/2011</i>	<i>Période du 1/04 au 30/06/2010</i>	<i>Période du 1/01 au 30/06/2010</i>	<i>Année 2010</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	489 368,311	952 118,582	483 487,062	905 048,728	2 168 956,279
Résultat d'exploitation	491 566,897	956 554,297	506 377,267	918 490,986	1 923 992,241
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(2 198,586)	(4 435,715)	57 433,425	65 426,822	70 198,387
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-	-	(80 323,630)	(78 869,080)	176 212,207
Frais de négociation	-	-	-	-	(1 446,556)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	(1 875 799,224)	(1 875 799,224)	(1 834 783,600)	(1 834 783,600)	(1 834 783,600)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	1 227 735,154	(1 108 325,175)	8 734 768,221	11 589 269,105	10 333 259,457
Souscriptions					
- Capital	8 976 757,746	17 552 070,553	21 607 600,000	37 467 300,000	53 924 800,000
- Régularisation des sommes non distribuables	(733,115)	(980,879)	544 011,766	946 703,164	1 386 362,765
- Régularisation des sommes distribuables	216 259,180	556 187,780	317 748,413	985 049,878	1 431 427,891
Rachats					
- Capital	(7 760 273,531)	(18 605 361,583)	(13 213 100,000)	(26 385 300,000)	(44 017 500,000)
- Régularisation des sommes non distribuables	649,055	837,873	(330 925,526)	(665 686,917)	(1 145 179,602)
- Régularisation des sommes distribuables	(204 924,181)	(611 078,919)	(190 566,432)	(758 797,020)	(1 246 651,597)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(158 695,759)	(2 032 005,817)	7 383 471,683	10 659 534,233	10 667 432,136
ACTIF NET					
En début de période	56 291 789,225	58 165 099,283	50 773 729,697	47 497 667,147	47 497 667,147
En fin de période	56 133 093,466	56 133 093,466	58 157 201,380	58 157 201,380	58 165 099,283
NOMBRE D'ACTIONS					
En début de période	523 853	545 898	473 700	446 825	446 825
En fin de période	535 668	535 668	557 645	557 645	545 898
VALEUR LIQUIDATIVE	104,791	104,791	104,290	104,290	106,549

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS**AU 30 JUIN 2011****NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE**

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 05 Juin 1998 à l'initiative de la société « Union Internationale de Banques » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des finances, en date du 03 Novembre 1997.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, la société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV » bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

Le gestionnaire est l' « INTERMEDIAIRE INTERNATIONAL », le dépositaire étant l' « Union Internationale de Banques ».

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 juin 2011, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2-Évaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3-Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4-Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2011 à D : 43.942.193,107 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2011	% Actif net
<u>Obligations et valeurs assimilées</u>				
		42 881 125,407	43 942 193,107	78,28%
Obligation de sociétés				
		28 951 725,407	29 729 406,607	52,96%
AIL 2009 /1	5 000	300 000,000	305 472,000	0,54%
AIL 2011/1	5 000	500 000,000	504 020,000	0,90%
AMEN BANK 2009	10 000	933 300,000	963 844,000	1,72%
AMEN BANK 2010	10 000	1 000 000,000	1 036 304,000	1,85%
ATL 2008	5 000	200 000,000	200 908,000	0,36%
ATL 2009	10 000	600 000,000	604 112,000	1,08%
ATL 2009/2	8 000	800 000,000	825 683,200	1,47%
ATL 2009/3	15 000	1 200 000,000	1 224 672,000	2,18%
ATL 2010/1	15 000	1 500 000,000	1 556 268,000	2,77%
ATL 2010/2	5 000	500 000,000	511 228,000	0,91%
ATL SUB 2008	5 000	500 000,000	520 916,000	0,93%
BH 2009	20 000	2 000 000,000	2 043 072,000	3,64%
BNA 2009	10 000	866 600,000	875 296,000	1,56%
BTE 2009	15 000	1 350 000,000	1 394 892,000	2,48%
BTE 2010	20 000	2 000 000,000	2 066 656,000	3,68%
BTK 2009 A	5 000	428 574,003	434 558,003	0,77%
BTK 2009 C	5 000	466 651,404	473 551,404	0,84%
CIL 2008/1	10 000	600 000,000	626 160,000	1,12%
CIL 2009/1	8 000	640 000,000	666 694,400	1,19%

CIL 2009/2	5 000	400 000,000	413 620,000	0,74%
CIL 2009/3	10 000	800 000,000	814 088,000	1,45%
CIL 2010/1	10 000	1 000 000,000	1 038 664,000	1,85%
CIL 2010/2	10 000	1 000 000,000	1 028 128,000	1,83%
CIL 2011/1	10 000	1 000 000,000	1 015 944,000	1,81%
PANOBE02007	1 000	80 000,000	80 932,000	0,14%
TL 2007/1	1 500	60 000,000	61 590,000	0,11%
TL 2007/2	5 000	200 000,000	204 388,000	0,36%
TL 2008/1	3 000	120 000,000	120 016,800	0,21%
TL 2008/2	8 000	480 000,000	494 771,200	0,88%
TL 2008/3	5 000	300 000,000	306 624,000	0,55%
TL 2009/2	5 000	400 000,000	404 212,000	0,72%
TL 2010/1	10 000	800 000,000	802 688,000	1,43%
TL 2010/2	5 000	500 000,000	513 244,000	0,91%
TL 2011/1	10 000	1 000 000,000	1 002 520,000	1,79%
TLSUB2009	3 000	240 000,000	248 292,000	0,44%
TLSUB2010	5 000	500 000,000	507 680,000	0,90%
UIB 2009/1 A	20 000	1 800 000,000	1 872 288,000	3,34%
UIB 2009/1 B	20 000	1 866 600,000	1 945 128,000	3,47%
UTL 2004	1 000	20 000,000	20 281,600	0,04%
Bons du trésor assimilables		13 929 400,000	14 212 786,500	25,32%
BTA 03/2012	5 500	5 467 500,000	5 571 433,794	9,93%
BTA 03/2013	4 000	3 997 500,000	4 055 261,624	7,22%
BTA 07/2017	2 250	2 250 000,000	2 368 854,243	4,22%
BTA 05/2022	2 000	2 214 400,000	2 217 236,839	3,95%
TOTAL		42 881 125,407	43 942 193,107	78,28%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2011 à D : 1.918.231,100, se détaillant comme suit :

		Garant	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2011	% actif net
BT HL du 14/07/2010 à 5,2%	pour 90 jours	BTL	0	0	0,00%
<u>Bon de trésor à court terme</u>			1 907 604,573	1 918 231,100	3,42%
-					
BTC au 29/05/2012 acquis le 17/05/2011			954 633,686	960 967,860	1,71%
BTC au 24/04/2012 acquis le 26/04/2011			952 970,887	957 263,240	1,71%
TOTAL			1 907 604,573	1 918 231,100	3,42%

Note 6 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier avril au 30 juin 2011 à D : 457.757,881
contre D : 414.957,595
pour la même période de l'exercice précédent se détaillant ainsi :

	Trimestre 2 2011	Trimestre 2 2010
<u>Revenus des obligations</u>	<u>319 437,737</u>	<u>237 394,236</u>
-		
- Intérêts	319 437,737	237 394,236
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u>	<u>138 320,144</u>	<u>141 679,634</u>
-		
- Intérêts des BTA	138 320,144	141 679,634
<u>Revenus des OPCVM</u>	<u>-</u>	<u>35 883,725</u>
-		
- Dividendes	-	35 883,725
TOTAL	457 757,881	414 957,595

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier avril au 30 juin 2011 à D : 126.424,624 ,
contre D : 184.304,187 pour la même période de l'exercice précédent, se
détaillant ainsi :

	Trimestre 2 2011	Trimestre 2 2010
Intérêts des dépôts à vue	99 513,515	105 073,046
Intérêts des bons de trésor à court terme	26 911,109	74 234,719
Intérêts des billets de trésorerie	-	4 996,422
TOTAL	126 424,624	184 304,187

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2011 à D : 70.261,546 , contre D : 71.484,668 au 30/06/2010 et
s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2011</u>	<u>30/06/2010</u>
Gestionnaire	70 261,546	71 484,668
	<u>70 261,546</u>	<u>71 484,668</u>

Note 9 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2011 à D : 485.911,942 , contre D : 279.460,796 au 30/06/2010 et s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2011</u>	<u>30/06/2010</u>
Redevance du CMF	4 652,676	4 890,412
Dividendes à payer	471 479,512	266 626,464
Commissaire aux comptes	4 403,198	4 996,772
Autres opérateurs créditeurs	4 801,623	2 580,571
Retenue à la source	-	105,882
TCL	574,933	260,695
	<u>485 911,942</u>	<u>279 460,796</u>

Note 10 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04 au 30/06/2011 à D : 70.261,546 , contre D : 71.484,668 pour la période allant du 01/04 au 30/06/2010 et se détaillent ainsi :

	<u>30/06/2011</u>	<u>30/06/2010</u>
Rémunération du gestionnaire	70 261,546	71 484,668
	<u>70 261,546</u>	<u>71 484,668</u>

Note 11 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/04 au 30/06/2011 à D : 22.354,062 contre D : 21.401,371 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaillent ainsi

	<u>30/06/2011</u>	<u>30/06/2010</u>
Redevance du CMF	14 051,922	14 296,527
Commissaire aux comptes	3 822,000	3 463,551
Jetons de présence	1 832,338	1 512,420
TCL	1 246,609	1 047,137
Autres	1 401,193	1 081,736
	<u>22 354,062</u>	<u>21 401,371</u>

Note 12 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du premier janvier au 30 juin 2011, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2010

Montant	56 206 091,346
Nombre de titres	545 898
Nombre d'actionnaires	411

Souscriptions réalisées

Montant	17 552 070,553
Nombre de titres émis	170 473
Nombre d'actionnaires nouveaux	39

Rachats effectués

Montant	(18 605 361,583)
Nombre de titres rachetés	(180 703)
Nombre d'actionnaires sortants	(28)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(4 435,715)
Plus (ou moins) values réalisées sur titres	-
Régularisation des sommes non distribuables	(143,006)

Capital au 30-06-2011

Montant	55 148 221,595
Nombre de titres	535 668
Nombre d'actionnaires	422